



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CSS de Calais Site Interor

DREAL

2023

**DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Inspection : Rejets aqueux

Inspection du 31/01/2022

- Constats : observations relatives à la mise à jour des plans des réseaux, au respect des valeurs limites d'émissions,
- Suites proposées : néant
- Réponse de l'exploitant en date du 31/05/2022

Inspection : modifications liées au stockage du Brome

Inspection du 28/04/2022

- Vérification des prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire du 20/02/20 relatif au stockage du Brome
- Constats : pas de non-conformité constatée mais des observations formulées et notamment suite à l'exercice PPI réalisé le 03/05/2022
- Réponse de l'exploitant : 13/06/2022

Inspection : sécheresse

Inspection du 04/08/2022

- Constats : demande de dérogation du fait de l'impossibilité de diminuer les prélèvements de 10 %
- Dérogation accordée le 26/08/22 par la DDTM
- Suites proposées : néant
- Réponse de l'exploitant aux observations : 08/09/2022

Inspection : compléments à l'étude de danger

Inspection du 24/10/2022

- Objet : vérification de la mise en place des flexibles double enveloppe (MMR) suite au complément apporté en juin 2022
- Constats : ce flexible n'est pas efficace pour l'ensemble des défaillances énoncées à l'évènement initiateur + recommandations diverses
- Suites proposées : demande de modifier le nœud papillon relatif à cet évènement
- Réponses de l'exploitant : 04/11/2022 (nœud papillon modifié) et 29/12/2022